

Montréal, le 7 avril 2022

À tous les syndicats affiliés
au Conseil central du Montréal métropolitain-CSN (CCMM-CSN)

Objet : Invitation officielle au 38^e congrès du CCMM-CSN

Bonjour camarades,

C'est un plaisir et un honneur de vous inviter officiellement au 38^e congrès de notre organisation, qui se tiendra du 6 au 10 juin 2022, au Palais des congrès de Montréal. Malgré les temps difficiles que nous vivons depuis quelques années, le thème de l'édition 2022, « Solidaires, à toute épreuve », exprime parfaitement l'esprit qui anime le conseil central.

Le congrès triennal du conseil central est le moment phare de la vie démocratique de notre organisation. Pour cette raison, la participation de l'ensemble des syndicats affiliés est cruciale afin de s'assurer que les résolutions et orientations adoptées lors du congrès reflètent à la fois leurs besoins et leurs aspirations. Après consultation, il a été établi que cinq sujets seront particulièrement au cœur du 38^e congrès : **l'environnement, la santé-sécurité du travail, la lutte au racisme systémique, les droits sociaux et la mobilisation**. Des propositions seront soumises aux congressistes pour chacun de ceux-ci. Le sujet de la solidarité internationale sera également abordé lors d'un dîner thématique, une nouveauté du 38^e congrès. Je vous invite à prendre connaissance du projet d'ordre du jour qui accompagne cette invitation afin de vous faire une meilleure idée de l'organisation des travaux du congrès.

Le congrès est également le moment de traiter de notre vie démocratique. Ainsi, des amendements aux statuts et règlements seront proposés, de même que des modifications à la Déclaration de principes du CCMM-CSN. La proposition budgétaire pour le mandat 2022-2025 sera soumise aux délégué-es. Enfin, le congrès sera bien sûr l'occasion d'élire les représentantes et représentants politiques du conseil central pour les trois prochaines années, à savoir les membres du comité exécutif et du conseil syndical.

À la demande des syndicats, une large place sera faite aux groupes de la société civile avec lesquels le conseil central travaille au quotidien dans sa lutte pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des membres de ses syndicats affiliés et de l'ensemble de la population. Les délégué-es auront d'ailleurs l'occasion de les rencontrer lors du 5 à 7 des alliés, le 6 juin, de même que durant tout le congrès.

Question de pouvoir échanger dans un contexte moins formel, nous vous invitons également à participer en grand nombre à la soirée de solidarité du 9 juin. Celle-ci nous permettra de nous aérer

l'esprit un peu, à la fin d'une semaine qui s'annonce chargée. Veuillez réserver vos places dès que possible afin de nous permettre d'organiser l'événement en conséquence.

En plus du projet d'ordre du jour du 38^e congrès, vous trouverez en pièce jointe à la présente invitation :

- Les modifications proposées aux statuts et règlements du CCMM–CSN.

Les modifications proposées à la Déclaration de principes du CCMM–CSN ainsi que les projets de propositions soumises au débat du congrès, vous seront envoyés au moins deux semaines avant le début de l'événement, afin que vous puissiez en prendre connaissance et donner les mandats nécessaires à vos délégué-es. Comme à l'habitude, les documents financiers seront déposés séance tenante lors du congrès.

Je vous rappelle que vous devez nous faire parvenir les lettres de créance de vos délégué-es avant le 22 mai afin que celles-ci et ceux-ci fassent partie de la délégation de votre syndicat. Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez contacter la vice-présidente du CCMM–CSN, responsable du comité des lettres de créance, à l'adresse : chantal.ide@csn.qc.ca

Dans le même ordre d'idées, votre syndicat doit avoir effectué le paiement de ses *per capita* jusqu'au mois de février 2022 afin de pouvoir participer au congrès du conseil central. Si ce n'est toujours pas le cas ou si vous prévoyez avoir de la difficulté à remplir cette condition de participation au congrès, je vous prie de bien vouloir contacter la trésorière du CCMM–CSN à ramatoulaye.diallo@csn.qc.ca.

Pour toute autre question relative au congrès, vous n'avez qu'à me contacter bertrand.guibord@csn.qc.ca

En espérant vous retrouver en grand nombre pour cet événement phare de notre vie démocratique, je vous souhaite un excellent début de printemps et vous donne rendez-vous du 6 au 10 juin 2022, au Palais des congrès.

Salutations solidaires !



Bertrand Guibord
Secrétaire général
Conseil central du Montréal métropolitain–CSN

Adresse courriel du congrès : cmm.congres2022@csn.qc.ca